

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20161014-D_2016_10_8_8-08, place du champ de foire
Reçu le 21/10/2016 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_10_8

L' an deux mille seize , le vendredi 14 octobre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur C ARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 10 Octobre 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

Objet : Modification des parcelles cadastrales et rétrocession de la voirie - Lotissement "La Croix Ronde"

Pouvoirs :

Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 novembre 2015 relative à la rétrocession de toutes les parties communes (voirie, espaces verts, éclairage public et assainissement) des colotis et propriétaires du lotissement "La Croix Ronde" au profit de la commune de Mouthiers-sur-Boëme.

Les voies du lotissement La Croix Ronde, d'une longueur totale de 277 m sont achevées et assimilables à de la voirie communale. Les parcelles concernées ont les numérotations cadastrées et surfaces suivantes :

- AB0143 : 842 m²
- AB0200 : 877 m²
- AB0145 : 203 m²

Il informe le Conseil Municipal qu'il convient de classer ces voies dans la voirie communale. Il rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, et qu'aux termes de l'article L.141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le Conseil Municipal.

Vu la demande formulée par les propriétaires, reçus en mairie, le 2 octobre 2014, sollicitant la rétrocession de toutes les parties communes (voirie, espaces verts, éclairage public...);

Vu la réception et l'étude des divers plans de récolement et documents des réseaux et ouvrages ;

AR PREFECTURE

016-211602362-20161014-D_2016_10_8_8-DE
Reçu le 21/10/2016

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ANNULE la délibération D_2015_15_8 en date du 13 novembre 2015 ;

- DECIDE de procéder au transfert amiable de propriété pour un montant de 1 €, qui vaut classement dans le domaine public des 277 m de voies privées et rétrocession de toutes les parties communes (voirie, espaces verts, éclairage public) par les colotis et propriétaires du lotissement « La Croix Ronde» ;

- DIT que sera imputé à la charge des colotis et des propriétaires du lotissement "La Croix Ronde" l'ensemble des coûts liés au transfert (bornage, acte notarié) ;

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/10/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 21 OCT. 2016

Le Maire,

Michel CARTERET.

